

# Un environnement favorable à la défense des droits humains



**N**ous avons la vision d'un monde dans lequel les droits humains et les libertés fondamentales des personnes sont universellement reconnus et respectés par toutes et tous, et dans lequel chaque personne jouit de ces droits et libertés sans crainte de menaces ou d'attaques.

Nous imaginons un futur où les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme (DDH) de l'ONU ne sont pas seulement des déclarations, mais des principes que tous les gouvernements et les détenteur·rice·s de pouvoir reconnaissent et respectent.

Nous rêvons d'un monde juste, équitable et durable où les personnes vivent en paix ensemble.

Protection International (PI) travaille sans relâche pour faire de ce monde une réalité. Nous avons conscience que le changement systémique et transformateur ne se fait pas du jour au lendemain. Dans ce cadre stratégique global, nous nous **concentrons donc sur les impacts significatifs et positifs que nous créerons au cours des cinq prochaines années.**

Pendant ces cinq prochaines années, nous ferons le bilan des enseignements tirés dans le passé. Nous utiliserons également stratégiquement notre temps, nos efforts et nos ressources pour continuer à nous développer et nous améliorer tout en nous attaquant aux problèmes critiques que rencontrent les DDH sur le terrain, et nous renforcerons notre pouvoir collectif interne.

Cette stratégie découle des conversations et des dialogues avec nos équipes à travers le monde, ainsi que des contributions de nos partenaires, des DDH et des bailleur·se·s de fonds pour notre avenir.

***La nouvelle stratégie globale de PI – Un environnement favorable à la défense des droits humains – définit notre orientation stratégique et nos priorités pour 2024-2028.***



PI se bat pour le droit de défendre les droits humains (DDDH) pour tous et toutes. **Depuis 2007, nous travaillons avec des mouvements de défense des droits humains à travers le monde.** Nous accompagnons et soutenons sur le long terme les DDH et leurs collectifs à risque. Notre objectif est d'aider les défenseur·e·s à assurer leur propre sécurité, mettre les autorités publiques face à leur responsabilité de s'acquitter de leur obligation de protéger les DDH et collaborer avec les principales parties prenantes pour maximiser leur contribution à la protection des DDH.



# 1 À PROPOS DE PROTECTION INTERNATIONALE



## Notre histoire

**P**l est une organisation à but non lucratif créée à Bruxelles en 2007 avec pour objectif de favoriser la résilience des DDH et de leurs collectifs par le biais d'approches collectives préventives et globales de la protection. **Depuis lors, nous soutenons et travaillons en partenariat avec des DDH et leurs communautés,** des groupes locaux de la société civile, des individus, des organisations, des réseaux et des collectifs qui font face à des menaces, au harcèlement judiciaire, à la stigmatisation ou à d'autres formes de répression, afin d'atténuer au mieux les risques. Notre modèle d'intervention participatif évolue en permanence en fonction des changements dans les contextes sociopolitiques dans lesquels évoluent les DDH.

Entre 2007 et 2018, nous avons créé des « bureaux de protection » dans les pays qui avaient besoin d'une aide particulière, avant d'évoluer vers un plus grand nombre de bureaux régionaux à travers le monde, organisés autour d'un siège centralisé à Bruxelles. En 2019, nous avons entamé un processus de décentralisation, afin que la prise de décision soit plus ancrée et plus

contextualisée, et corresponde mieux à notre approche de base. Ce processus a abouti à la création **de pôles régionaux et de bureaux nationaux. Nous poursuivons notre évolution vers une organisation qui veille à ce que la responsabilité, la redevabilité et le pouvoir soient partagés entre nos bureaux et nos équipes à travers le monde.** Nous avons élaboré des politiques internes qui reflètent les bonnes pratiques et les principes de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion (JEDI) dans notre façon de travailler. Nous avons également affiné nos outils de prévention, publié des manuels et des publications de recherche sur la protection des DDH, promu et mis sur pied des réseaux de protection, et collaboré avec les gouvernements pour nous assurer que des politiques de protection des DDH soient en place, pour ne citer que quelques actions. Après plus de 15 ans d'existence, nous continuons à apprendre et à nous améliorer à mesure que nous nous développons et évoluons.

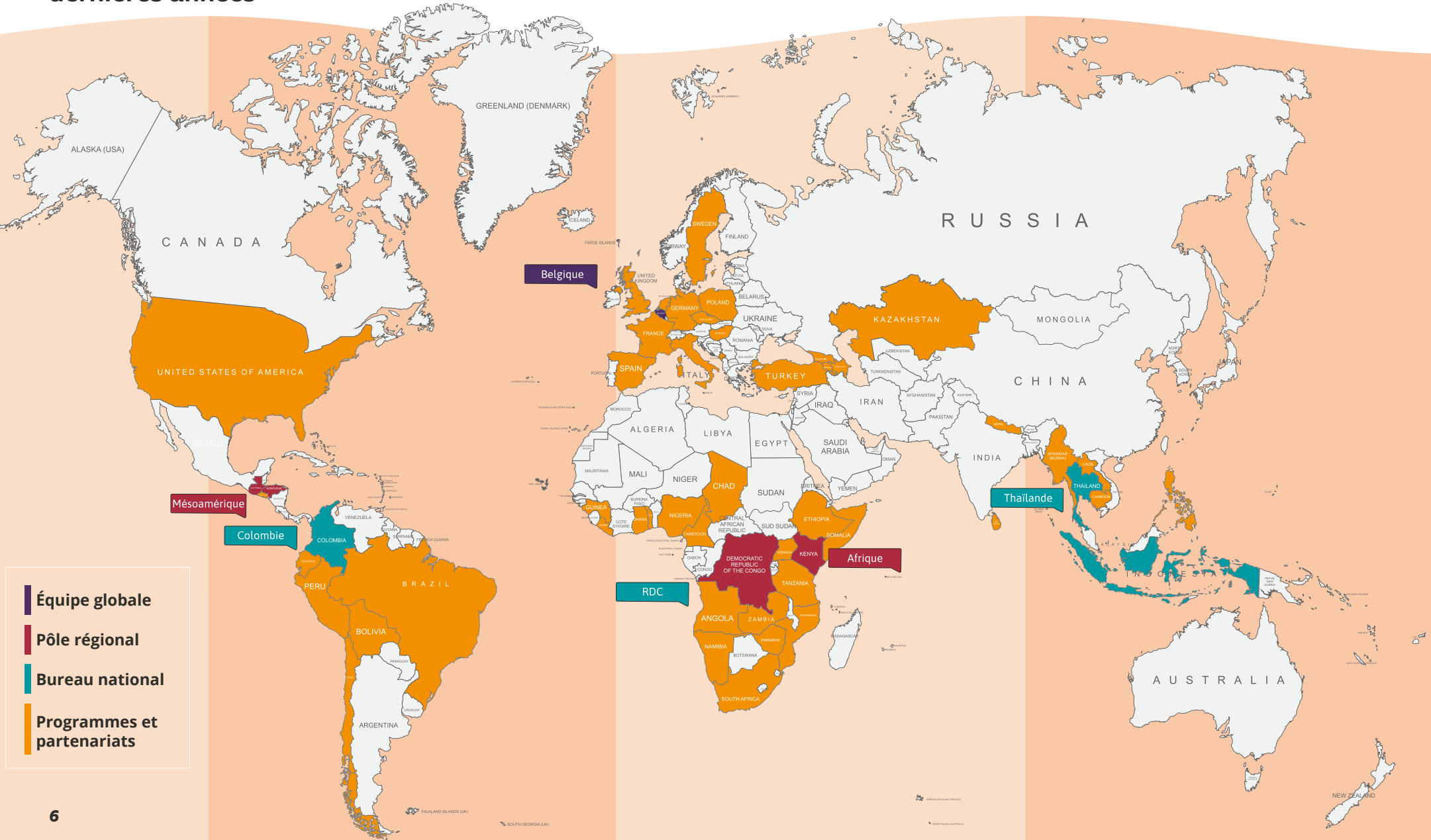
# NOUS AVONS UNE NOUVELLE IMAGE !



# PI DANS LE MONDE



D'où viennent les défenseur·e·s que nous avons accompagné·e·s au cours des 5 dernières années





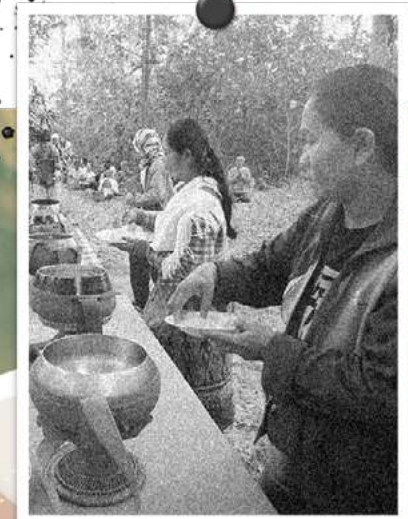
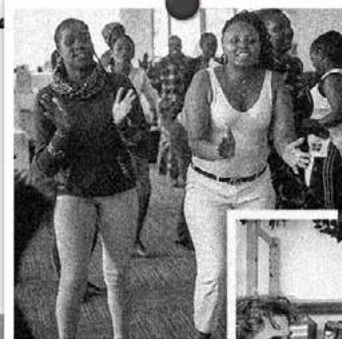
# NOTRE VISION, NOTRE MISSION ET NOS VALEURS FONDAMENTALES

## Notre vision

Nous aspirons à un monde dans lequel les droits humains et les libertés fondamentales sont universellement reconnus et respectés par tout le monde. Chaque personne a le droit de défendre ces droits et ces libertés sans craindre des menaces ou des attaques.

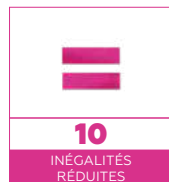
## Notre mission

Nous contribuons à ce monde en soutenant les DDH par le biais de programmes de protection globaux. Nos programmes permettent aux DDH de renforcer leurs capacités pour gérer efficacement leur protection. Nous menons un plaidoyer ciblé afin que quiconque a le devoir de protéger les DDH remplisse ses obligations, et nous travaillons à convaincre d'autres personnes et institutions ayant un intérêt dans la protection des DDH de maximiser leur contribution positive. PI travaille toujours en partenariat avec les défenseur·e·s.



## Nos valeurs fondamentales

- ✦ **Solidarité et collaboration**  
Nous nous engageons à nous tenir aux côtés des DDH et à soutenir leurs efforts pour améliorer nos sociétés par des moyens pacifiques.
- ✦ **Fondements éthiques**  
Nous nous engageons à identifier les besoins des DDH et de leurs communautés, à adapter notre travail à leurs réalités (culturelles, historiques, économiques, etc.) et à valoriser leur travail et leurs opinions.
- ✦ **Engagement en faveur des droits humains**  
Nous avons la conviction que le respect des droits humains contribuera à une société mondiale plus juste. Tout le monde a le DDDH et les libertés fondamentales, sans discrimination fondée sur son identité, et sans crainte de menaces ou d'attaques.



- ✦ **Prises de décision participatives**  
Nous promouvons le respect et la participation de tout le monde au processus de prise de décision. Nous nous engageons à faire preuve d'une écoute horizontale et active, en reconnaissant que la diversité de compétences, de points de vue et d'idées est précieuse.
- ✦ **Redevabilité et intégrité**  
Nous nous engageons à communiquer, à la fois en interne et en externe, sur ce que nous faisons, et ce en tant qu'exercice de transparence qui reflète une organisation fiable et crédible, ce qui incite nos partenaires à nous faire confiance. Nous maintenons une politique de tolérance zéro en matière de corruption.
- ✦ **Créativité et apprentissage**  
Nous nous engageons à mener une réflexion sur nos pratiques individuelles et collectives, à apprendre de nos erreurs, à faire preuve d'ouverture vis-à-vis de nouvelles idées et méthodes de travail, à partager en interne afin d'apprendre, d'innover et d'améliorer notre niveau de compréhension, et à mettre en pratique les enseignements que nous avons tirés afin de contribuer plus efficacement au travail des autres.



## QUE FAISONS-NOUS ?

**P**l soutient les DDH et leurs collectifs à risque, sur la base des normes internationales en matière de droits humains qui légitiment le travail des DDH et le rôle positif qu’iels jouent dans la création de sociétés plus justes. Pl a pour but de promouvoir et de protéger le DDDH de tout le monde. Nos interventions visent à **analyser le contexte et les causes profondes de la violence à l’encontre des DDH et de leurs collectifs, et à agir en conséquence**. Nous le faisons, par exemple, en apportant un soutien au développement des capacités et au renforcement des capacités en matière de gestion de la protection des DDH, en nous engageant auprès des autorités responsables pour les exhorter à remplir leur obligation de protection et en recherchant le soutien des principales parties prenantes pour maximiser leur contribution à la protection des DDH et de leurs collectifs.

Nous avons développé une approche **globale, collective et à long terme de la protection des DDH et de leurs collectifs**. Nous voyons la protection d’un **point de vue préventif qui vise à favoriser la résilience**, en limitant le besoin d’interventions d’urgence au fil du temps. Pl soutient la création et le renforcement de réseaux de protection en tant qu’élément clé contre l’isolement des DDH et de leurs collectifs. **Nous favorisons une approche collaborative pour mobiliser et influencer les protagonistes qui partagent les mêmes idées** aux niveaux local, national et international.



## APPROCHE DE NOTRE TRAVAIL

**N**ous adoptons une approche communautaire et locale, en apportant un soutien contextuel au profit des DDH, du niveau local au niveau international. Nous visons à donner **plus de pouvoir d'action aux DDH et à leurs collectifs tout en contribuant à créer des environnements favorables** à l'exercice de leur DDDH.

Notre intervention est **ancrée dans la majorité mondiale et les personnes qui se retrouvent en situation de vulnérabilité**, avec des équipes nationales et locales hautement qualifiées pour assurer la durabilité et la pertinence contextuelle de nos interventions et de notre soutien dans le renforcement des mouvements sociaux locaux. PI vise à appliquer les principes JEDI dans toutes ses opérations. Dans la gestion de la sécurité, nous luttons contre les relations de pouvoir déséquilibrées et la discrimination qui touche spécifiquement les femmes, qui sont à la base de l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Nous avons pris conscience de l'impératif de décolonisation et de la lutte permanente contre le racisme et la xénophobie. **Nous œuvrons pour aller vers une organisation déracialisée, qui partage**

**le pouvoir, la responsabilité et la redevabilité dans toutes nos équipes.** Nous avons également pris conscience que le pouvoir abusif peut marginaliser les personnes et les placer dans une situation de vulnérabilité. PI met donc en œuvre des programmes qui respectent les principes JEDI, pour s'assurer que toutes les personnes sont traitées de manière équitable.



## LES PILIERS DE NOTRE TRAVAIL



### Soutien, développement et renforcement des capacités

Nous aidons les DDH à prendre davantage conscience de leurs droits et à gérer leur protection (à la fois de manière préventive et réactive), et nous offrons un soutien psychosocial.



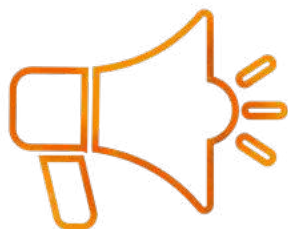
### Recherche

Nous cherchons continuellement à innover en développant de nouveaux outils, en analysant les politiques publiques pour la protection des DDH et en collectant des données pour soutenir nos efforts de plaidoyer.



### Mobilisation des ressources

Nous collectons des fonds, mobilisons et partageons des ressources avec nos partenaires pour assurer le renforcement des capacités et la croissance.



### Plaidoyer et sensibilisation

Nous faisons pression pour des changements politiques afin de protéger les DDH, de garantir le DDDH et de veiller à ce que nos messages soient transmis efficacement.



### Création de réseaux et d'alliances

Nous unissons nos forces avec d'autres pour partager des connaissances, créer un pouvoir collectif et former des partenariats stratégiques.



# 2 LE MONDE DANS LEQUEL NOUS VIVONS

## NOTRE RÉALITÉ ACTUELLE

L'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les DDH en 1998 a été une énorme avancée, qui a été suivie par la reconnaissance et la sauvegarde des droits des DDH par certains pays. Les objectifs de développement durable (ODD) ont souligné l'importance de la hiérarchisation et le lien entre l'environnement et les aspects sociaux et économiques pour garantir un développement durable partout dans le monde. Les personnes et la planète ont été placées au centre des ODD. **Malgré tout, les personnes qui défendent leurs droits font toujours face à des injustices, des violations des droits humains et des inégalités.** Les avancées et les engagements découlant de l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les DDH ont été constamment attaqués et menacés sur différents fronts.



**N**ous sommes en train de connaître une **crise des institutions démocratiques** qui continue à intensifier la militarisation, la répression, l'autoritarisme, la corruption et l'impunité. Les programmes politiques d'extrême droite ou des extrémistes se répandent, **encourageant des discours de haine et de discrimination qui justifient des structures historiques d'oppression** comme le colonialisme, le racisme, le patriarcat, la xénophobie et l'hétéro-sexisme. Les conséquences de la pandémie de Covid-19, des guerres, du rétrécissement constant de l'espace civique, de la crise économique et de l'extraction débridée des ressources naturelles exacerbent les disparités socio-économiques et la dégradation de l'environnement, augmentant encore la vulnérabilité des populations marginalisées.

**Le manquement des autorités étatiques à leur obligation de protéger les DDH et la défiance croissante de puissants protagonistes non-étatiques aggravent les difficultés rencontrées par les DDH.**

L'interaction complexe des structures sociétales archaïques et des injustices, y compris l'insécurité, la présence de protagonistes non-étatiques et la stigmatisation omniprésente, créent un environnement

opérationnel hostile pour les DDH. Des obstacles tels que des lois et des politiques répressives et le harcèlement judiciaire empêchent encore plus les DDH de défendre efficacement les droits humains. Par conséquent, le nombre de DDH et de communautés à risque ne cesse d'augmenter et nécessite des ressources de toute urgence pour améliorer leur protection et garantir leur DDDH sans crainte de représailles.

Le financement reste un enjeu crucial pour notre mission et nos collaborateurs. Bien que des ressources financières importantes aient été investies par des organismes intergouvernementaux, ainsi que par la communauté philanthropique et les fondations, des financements flexibles ne sont offerts que par une poignée de bailleurs de fonds. **La rareté de ces financements flexibles contraint les organisations à lever des fonds pour des projets ciblés mais les empêche d'investir dans le renforcement institutionnel et le bien-être du personnel.**

## COMMENT NOUS VOULONS FAIRE LA DIFFÉRENCE – NOTRE IMPACT SIGNIFICATIF

**M**algré ces défis, des opportunités de progrès existent. Alors que les menaces contre les DDH s'intensifient à l'échelle mondiale, il en va de même pour la réponse d'un large éventail de protagonistes, comprenant les mouvements citoyens, les jeunes, les personnes handicapées, les peuples autochtones, les mouvements féministes, les activistes environnementaux ou de la lutte contre la corruption. Pendant ce temps, les débats sur les entreprises et les droits humains, la diligence raisonnable, les nouvelles technologies, la justice climatique et, plus important encore, sur les politiques publiques visant à protéger le DDDH laissent de la place pour les changements structurels. La résilience des DDH et leur engagement en faveur de la résistance pacifique offrent de l'espoir au mouvement mondial des droits humains face à de redoutables forces discriminatoires.

Pour apporter un réel changement, nous devons nous **attaquer aux causes profondes de la violence à l'encontre des DDH**. Pour ce faire, nous devons adopter une **approche préventive de la protection des DDH et de leurs collectifs** avec une perspective intersectionnelle, renforcer la participation des DDH victimes de marginalisation et à risque, et mobiliser des réseaux et des

ressources pour leur protection. **Au cœur de notre travail, cela signifie plaider pour des environnements favorables au DDDH, lutter contre la stigmatisation, combattre la criminalisation et renforcer la gouvernance numérique.**

Les prochaines années seront déterminantes pour les DDH à travers le monde ; nous nous engageons à les soutenir, à faire pression pour le changement et à tenir nos principales





promesses de changement qui sont incluses dans nos axes. Nous voulons créer un impact significatif en soutenant les DDH et leurs collectifs dans leur pouvoir à prendre des décisions éclairées concernant leur protection et à défendre les droits humains en toute sécurité, tout en exhortant les détenteur·rice·s de pouvoir à prendre toutes les mesures nécessaires pour éliminer les obstacles, et créer et préserver des environnements favorables hors ligne et en ligne. Grâce à ces initiatives, nous aspirons à entretenir une culture de respect des droits humains et à faire en sorte que les DDH et leurs collectifs puissent agir en toute sécurité et efficacement dans leur quête de justice et de dignité pour tout le monde.

***Nous avons conscience que le changement systémique et transformateur ne se fait pas du jour au lendemain. Nous avons en ligne de mire la création d'impacts significatifs et positifs au cours des cinq prochaines années. Nous prendrons le temps de renforcer efficacement et durablement notre force et notre pouvoir collectifs pour continuer à remplir notre mission sur le long terme. Nous travaillerons conjointement avec les DDH, leurs collectifs et nos partenaires pour atteindre nos buts et nos objectifs stratégiques.***



# 3

NOTRE

# ORIENTATION STRATÉGIQUE

AXE 1

INITIATIVES MENÉES PAR LES DDH

PI contribue à un avenir où les DDH et leurs collectifs ont plus d'opportunités de mener des initiatives qui renforcent leur protection et façonnent leur environnement. Chaque étape, des activités ciblées aux résultats stratégiques et à l'impact souhaité, mène à une réalité où les DDH et leurs collectifs sont à l'avant-garde de la défense et de l'exercice de leur DDDH.

## ✦ *Voies vers les changement - Résultats immédiats*

Les DDH et leurs collectifs renforcent leur plaidoyer pour leurs droits, avec une plus grande sensibilisation aux risques que comporte leur travail et en disposant de ressources de protection plus robustes pour prévenir et atténuer les menaces et les attaques. En collaboration avec des réseaux de protection, les DDH et leurs collectifs élaborent des stratégies coordonnées pour lutter contre la stigmatisation des groupes de défenseur·e·s et pour façonner le discours public sur la défense des droits humains. Les DDH et leurs collectifs exploitent leurs connaissances et leurs recherches collectives pour créer des recommandations politiques fondées sur des données probantes, se positionnant en militant·e·s éclairé·e·s du changement.

## ✦ *Impacts significatifs*

**Les DDH et leurs collectifs approfondissent, renforcent et diversifient leurs réseaux de protection, élargissant leurs sphères d'influence.** Ces réseaux de protection sont résilients et capables de se mobiliser rapidement pour soutenir les défenseur·e·s en temps de crise. L'influence des DDH et de leurs collectifs transcende leurs réseaux immédiats, leur permettant de construire des programmes de protection aux niveaux national, régional et international. Les DDH et leurs collectifs deviennent des architectes essentiels du changement des systèmes conçus pour protéger leur DDDH.







## SOUTIEN INSTITUTIONNEL RENFORCÉ POUR LA PROTECTION DES DDH, DE LEURS COLLECTIFS ET DE LEUR DDDH

PI voit un avenir où le courage des DDH et de leurs collectifs est égalé par le soutien de différents protagonistes étatiques et non-étatiques ainsi que d'institutions à plusieurs niveaux qui peuvent propulser la mission des DDH vers l'avant. Avec le changement envisagé, les DDH et leurs collectifs opèrent en toute sécurité avec un soutien et une reconnaissance institutionnels par le biais de politiques publiques qui respectent, protègent et garantissent le DDDH.

### ◆ *Voies vers le changement - Résultats immédiats*

L'ONU, les mécanismes régionaux des droits humains, les pays tiers et les réseaux mondiaux d'institutions internationales et d'organisations de la société civile (OSC) font pression sur les autorités étatiques et les détenteur·rice·s de pouvoir pour qu'ils soutiennent les DDH et leurs collectifs. Les bailleur·se·s de fonds comprennent les risques et les menaces auxquels font face les DDH et leurs collectifs et s'efforcent de créer un environnement favorable au DDDH. Les autorités étatiques et les acteurs de la protection sont encouragés à revoir et à affiner les politiques de protection en tenant compte des réalités des défenseur·e·s des droits humains, y compris la gouvernance numérique, afin d'assurer une défense plus sûre des droits humains. Grâce à des collaborations intersectorielles, les DDH exercent une pression supplémentaire sur les gouvernements et les autorités étatiques afin de s'assurer que l'existence d'un environnement favorable au DDDH devienne une partie intégrante des discussions politiques.

### ◆ *Impact significatif*

Les principales parties prenantes telles que les missions diplomatiques, les bailleur·se·s de fonds et les autres protagonistes institutionnels reconnaissent les DDH et leurs collectifs et intègrent un soutien actif à leur égard dans leurs opérations et stratégies de base. Des politiques globales défendant la protection des DDH et de leurs collectifs sont élaborées et mises en œuvre par les gouvernements et les autorités étatiques, indiquant un engagement qui transcende la rhétorique et se manifeste dans l'action. **Le DDDH, que ce soit hors ligne ou en ligne, est défendu et reconnu comme une pierre angulaire des sociétés démocratiques et justes.**

## LES DÉTENTEUR·RICE·S DE POUVOIR S'ATTAQUENT AUX OBSTACLES EXISTANTS À L'EXERCICE DU DDDH

*PI envisage un environnement favorable à l'exercice du DDDH afin que tous les DDH et leurs collectifs puissent effectuer leur travail en toute sécurité, un environnement dans lequel les détenteur·rice·s de pouvoir comprennent et reconnaissent les obstacles existants qui empêchent les DDH d'exercer leur DDDH. Les efforts mis en œuvre pour créer un environnement comme celui-ci conduit au démantèlement des obstacles systémiques via l'adoption de politiques strictes qui aident à créer un environnement où les droits humains, les libertés fondamentales, ainsi que la justice sociale et climatique, peuvent être défendus et activement promus par des secteurs plus larges de la société.*

### ✦ *Voies vers le changement - Résultats immédiats*

Les résultats immédiats comprennent davantage de dialogue et d'échanges entre les détenteur·rice·s de pouvoir et les DDH, et une plus grande reconnaissance de la légitimité et de l'importance du travail des DDH. Les dialogues aboutissent à l'adoption de politiques et de mécanismes pour protéger les DDH, par exemple une législation protégeant leurs droits, la mise en place de mécanismes nationaux de protection ou l'élaboration de lignes directrices pour protéger les droits des DDH. Apporter un soutien, sous forme par exemple d'assistance juridique et d'efforts pour promouvoir l'accès à la justice, contribue à remédier aux injustices systémiques que subissent les DDH, en veillant à ce que les cadres juridiques défendent leurs droits au lieu de criminaliser leur militantisme hors ligne et en ligne. Les gouvernements sont exhortés à abroger la législation utilisée pour criminaliser les DDH et à faire preuve de fermeté dans la lutte contre l'impunité pour les menaces et les attaques, favorisant un environnement où les DDH peuvent mener à bien leur travail crucial sans crainte de représailles.

### ✦ *Impact significatif*

Le résultat à long terme de cet axe vers le changement se traduit par une **transformation dans la relation entre les détenteur·rice·s de pouvoir et les DDH, caractérisée par le respect mutuel, la coopération et le soutien aux DDH et à leurs collectifs**. Grâce à un plaidoyer et un engagement durables pour s'attaquer aux facteurs entravant l'exercice du DDDH, les détenteur·rice·s de pouvoir travaillent activement à démanteler les obstacles systémiques et à créer un environnement où les DDH et leurs collectifs peuvent mener à bien leur travail crucial sans crainte de représailles. Ces efforts combinés conduisent à une société dans laquelle le DDDH est protégé, salué et soutenu par toutes et tous, en tant que pilier essentiel de la démocratie, de la justice et de la dignité humaine.

# 4

NOS

# OBJECTIFS STRATÉGIQUES

(OS) ET NOS PRIORITÉS CLÉS POUR PARVENIR À CET IMPACT

OS1

## LES DDH ET LEURS COLLECTIFS ONT LE POUVOIR DE DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS EN TOUTE SÉCURITÉ

**Les DDH sont la pierre angulaire de toutes nos actions.** Notre travail est centré sur le soutien et le travail en partenariat avec les DDH et leurs collectifs à travers le monde. Nous croyons en un monde où chaque personne a le DDDH. L'objectif de PI est donc de contribuer au renforcement continu de la sécurité, des capacités et du pouvoir d'action des DDH et de leurs collectifs. Nous travaillons ensemble pour évaluer les activités stratégiques qui peuvent être entreprises afin de les aider à mettre fin aux déséquilibres de pouvoir et à aplanir les inégalités.





■ ■ ■ ■ ■ *Au cours des cinq prochaines années, nous concentrerons et investirons des ressources sur les éléments suivants :*

## 1. SOUTENIR LE POUVOIR D'ACTION DES DDH ET DE LEURS COLLECTIFS EN UTILISANT UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE

Nous avons approfondi notre compréhension de la protection collective et avons joué un rôle actif dans l'influence de changements structurels dans les mécanismes et les politiques de protection qui visent à garantir un environnement sûr pour quiconque défend individuellement et collectivement les droits humains. **Appliquer une perspective intersectionnelle à notre travail nous permet de prendre en compte les expériences vécues par les DDH et d'évaluer l'incidence de leurs identités croisées sur leur pouvoir d'action et leur protection.** Nous pourrions ainsi identifier et surmonter des défis spécifiques et nous attaquer aux causes profondes de l'oppression et de la violence auxquelles font face les DDH et leurs collectifs, mais aussi promouvoir des pratiques de protection plus inclusives, mieux adaptées et plus efficaces. Au cours des cinq prochaines années, nous continuerons à travailler pour renforcer le pouvoir d'action des DDH et de leurs collectifs, tout en intégrant une perspective intersectionnelle sur les risques auxquels font face les DDH et leurs collectifs.

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Développé, avec des DDH et leurs collectifs, des outils plus complets et intersectionnels de gestion de la protection qui reflètent leurs réalités ;
- b. Conçu et mis en œuvre un certain nombre d'outils et de stratégies de protection adaptés aux besoins des DDH et de leurs collectifs ; et
- c. Collecté et investi plus de ressources pour les outils de diffusion et de communication qui ont facilité la sensibilisation au DDDH.



## 2. ACCOMPAGNER LES DDH ET LEURS COLLECTIFS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX DE PROTECTION

L'efficacité de nos interventions est ancrée dans nos partenariats et réseaux solides. **PI collabore activement avec les DDH et leurs collectifs dans plusieurs pays pour établir et améliorer leurs réseaux de protection.** Nous avons constaté que les collectifs qui ont pu renforcer leurs réseaux internes et externes ont démontré une plus grande capacité à faire face aux menaces et à créer des environnements plus sûrs pour leurs actions. Non seulement ils ont pu renforcer leurs processus organisationnels internes, mais ils ont également établi des liens et étendu leur espace de travail au-delà du niveau local, aux niveaux national et international.

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Soutenu le renforcement des capacités des DDH et de leurs collectifs ;
- b. Augmenté les partenariats significatifs et noué des liens et des relations plus solides avec d'autres organisations partageant les mêmes idées ; et
- c. Étendu les liens et l'impact dans les sphères d'influence aux niveaux local, national et international.

**+d'info** Lisez notre prise de position sur la protection collective.



### 3. RENFORCER LA PARTICIPATION DES DDH À RISQUE VICTIMES DE MARGINALISATION

La voix de chacun·e doit être entendue, en particulier celle des personnes souvent laissées pour compte. Nous travaillerons à accroître la participation et l'inclusion des défenseur·e·s victimes de marginalisation pour nous assurer que leurs expériences et leurs défis sont représentés, et à intensifier leur implication active et leur habilitation à participer à des espaces de dialogue, de prise de décision et d'élaboration des politiques. Pour ce faire, **nous incluons activement les DDH victimes de marginalisation dans nos activités, améliorons nos méthodes de travail et développerons des outils et des supports de communication inclusifs.** Par exemple, nous améliorerons l'accessibilité de nos activités et de nos outils en investissant davantage dans les besoins de traduction, d'interprétariat et de format accessible pour les personnes handicapées.

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Collecté et investi plus de ressources financières pour transcender les barrières linguistiques ;
- b. Élaboré des lignes directrices et mis en œuvre des stratégies d'accessibilité pour s'assurer que les personnes handicapées peuvent participer pleinement à ce que nous faisons ; et
- c. Soutenu plus de DDH et leurs collectifs pour garantir leur engagement et leur participation significatifs.

**+d'info** Lisez notre manuel sur le renforcement de l'inclusion, de la protection et du bien-être des DDH en situation de handicap





#### 4. SOUTENIR LE RENFORCEMENT DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES MOUVEMENTS AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

Le travail collectif et les partenariats sont l'une des forces de PI. **Nous continuerons à renforcer notre pouvoir collectif** et à développer davantage nos réseaux nationaux, régionaux et internationaux pour mutualiser les ressources, au niveau des compétences comme des capacités financières, afin de réaliser notre potentiel mondial. Nous rejoindrons également de nouveaux réseaux et créerons de nouvelles alliances dans les domaines où nous avons besoin de plus de connaissances et de partenariats.

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Maximisé, mutualisé et mobilisé des ressources financières avec les partenaires nouveaux et existants de consortium ;
- b. Augmenté les efforts de plaidoyer et de sensibilisation efficaces et ciblés avec plus de réseaux et d'alliances à travers le monde ; et
- c. Catalysé et contribué à la construction de réseaux et de mouvements plus larges et plus intersectionnels qui défendent le DDDH dans différents domaines thématiques.



## OS 2

# LES DÉTENTEUR·RICE·S DE POUVOIR PRENNENT TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR CRÉER ET MAINTENIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES AU DDDH

Un environnement favorable au DDDH est essentiel pour que tous les DDH et leurs collectifs puissent effectuer leur travail en toute sécurité et sans crainte. Ceci est particulièrement pertinent et important pour les DDH qui font face à des menaces et sont souvent à risque. Le terme **environnement favorable** permet d'englober non seulement une perspective juridique sur la protection des DDH, mais également différents aspects sociaux et politiques qui exercent une influence sur l'action des DDH dans la pratique. Reconnaisant qu'il faudra des décennies pour parvenir à un environnement pleinement favorable, notre objectif pour les cinq prochaines années est d'inciter les détenteur·rice·s de pouvoir à reconnaître leurs rôles et obligations dans la protection et la promotion du DDDH et de les exhorter à prendre des mesures concrètes pour créer et maintenir un environnement favorable.

**+d'info** Lisez notre prise de position sur l'environnement favorable à la défense des droits humains



■ ■ ■ ■ *Au cours des cinq prochaines années, nous concentrerons et investirons des ressources sur les éléments suivants :*

## 1. PLAIDER POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DDDH

Nous plaiderons pour la création d'un environnement sûr et favorable pour les DDH. Il nous faudra pour cela identifier et traiter les facteurs inhibants et exposer les obstacles qui empêchent les défenseur·e·s de jouir de leur DDDH. Reconnaisant la complexité de cette tâche, **nous travaillerons en collaboration avec des partenaires et différentes parties prenantes et coordonnerons nos efforts.**

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Contribué à l'adoption de plus de politiques publiques pour protéger le DDDH, grâce à un plaidoyer ciblé auprès des gouvernements nationaux ;
- b. Augmenté ses engagements et ses relations avec les institutions nationales des droits humains (INDH) et avec les organismes et agences internationaux, conduisant à une plus grande influence et plus de crédibilité ; et
- c. Reconnu et renforcé les capacités des DDH partenaires et de leurs collectifs à influencer les détenteur·rice·s de pouvoir.





## 2. LUTTER CONTRE LA STIGMATISATION

La sécurité et le pouvoir d'action des DDH sont étroitement liés à la façon dont les DDH sont perçu·e·s. Au cours de la dernière décennie, la stigmatisation a été utilisée pour contester la légitimité des luttes des DDH, affectant leur sécurité et le soutien du public pour leur travail. **Pour relever ce défi, nous acquerrons une meilleure compréhension des tactiques utilisées pour stigmatiser les DDH afin de les contrer dans une perspective intersectionnelle.** Les effets négatifs de la stigmatisation entraînent souvent une augmentation des menaces et des attaques contre les DDH et leurs collectifs, ainsi qu'une réduction du soutien public. La structure et l'impact des campagnes de stigmatisation et de diffamation doivent être analysés et traités. **Nous nous appuierons également sur des récits positifs et mettrons en lumière l'impact positif des DDH sur la société.**

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Contré la caractérisation négative des DDH et promu des récits plus positifs à leur sujet et sur leur travail ;
- b. Touché un public plus large avec des messages publics clairs et des outils de communication percutants ;
- c. Publié des résultats de recherche et développé des outils de communication innovants qui ont promu des récits positifs sur les DDH en tant que moyen de protection ; et
- d. Dispensé des formations et renforcé les capacités en matière de récit et d'analyse narrative des DDH et des principales parties prenantes.

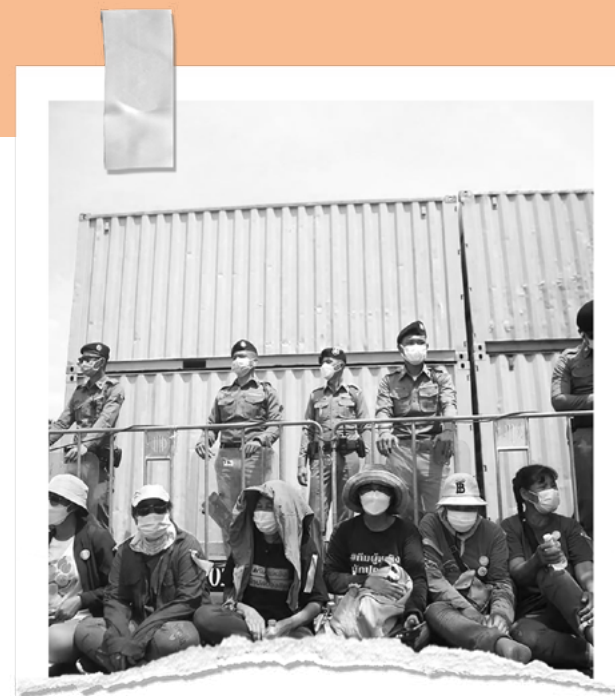


### 3. LUTTER CONTRE LA CRIMINALISATION

La criminalisation est une question complexe qui se sert de lois pénales ambiguës pour cibler les DDH et leurs collectifs et restreindre leur DDDH. La nature de la criminalisation est double : il s'agit d'un processus et d'un résultat. En tant que processus, elle se manifeste par le biais d'interventions policières, d'enquêtes et de procédures pénales, et même par la condamnation de DDH. En tant que résultat, elle engendre des répercussions négatives non seulement sur le travail de chaque DDH, mais aussi sur la sécurité et le bien-être de leurs familles, des OSC et du mouvement social. **Nous soutiendrons les DDH en exhortant les gouvernements à adopter des mesures pour mettre fin à l'impunité et aux attaques à leur encontre.**

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Renforcé l'accès à la justice pour les DDH et leurs collectifs ;
- b. Cartographié des exemples de criminalisation des DDH et la manière dont ces cas ont été traités ; et
- c. Plaidé et mis en place des mécanismes de redevabilité qui ont contribué à mettre fin à l'impunité des actes à l'encontre des DDH et de leurs collectifs.



#### 4. RENFORCER LA GOUVERNANCE NUMÉRIQUE POUR LE DDDH

La gouvernance numérique comprend les normes, les institutions et les standards qui façonnent la réglementation du développement et de l'utilisation des technologies numériques. **Pour les DDH et leurs collectifs, la gouvernance numérique est affectée par la lutte entre le contrôle excessif et la répression exercés par les détenteur·rice·s de pouvoir d'un côté, et la nécessité d'offrir des espaces ouverts et sûrs pour que tout le monde puisse exprimer ses préoccupations et revendiquer ses droits de l'autre côté.** Les années à venir seront marquées par la menace et l'influence grandissantes de la numérisation et l'exposition de plus en plus forte des DDH aux cyber-menaces. Nous aiderons les DDH et leurs collectifs à influencer les politiques pertinentes pour les DDH en matière de gouvernance numérique dans leurs régions.

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Élaboré et publié un cadre de stratégie de gouvernance numérique qui a aidé les DDH et leurs collectifs à évaluer les risques numériques et à développer des stratégies de protection contre les menaces numériques et en ligne ;
- b. Aidé les DDH et leurs collectifs à élaborer des politiques sur les biens numériques et la confidentialité des données dans leurs pays ;
- c. Publié des politiques publiques sur la protection numérique/des données sur l'Observatoire Focus établi par PI, donnant lieu à des politiques numériques plus fortes ; et
- d. Travaillé avec des organisations locales et mondiales axées sur la technologie pour plaider en faveur de politiques publiques pertinentes pour les DDH.





## OBJECTIF STRATÉGIQUE TRANSVERSAL : PI EST UNE ORGANISATION RÉSILIENTE, DURABLE, RÉACTIVE ET TRANSPARENTE

Dans notre dernier cadre stratégique, nous avons pris l'engagement de décentraliser et de rapprocher notre travail des DDH et de leurs collectifs. Depuis lors, nous avons établi des pôles régionaux en Afrique et en Mésio-Amérique, jeté les bases de l'ouverture d'un pôle en Asie du Sud-Est, étendu nos opérations en Amérique du Sud et renforcé notre soutien aux DDH et à leurs collectifs en Europe occidentale et en Eurasie. Nous avons transformé certains de nos guichets de protection en bureaux nationaux pour établir une présence permanente dans les pays où nos opérations sont politiquement et stratégiquement nécessaires.

Nous avons également cherché à renforcer nos processus internes pour construire une infrastructure financièrement durable et résiliente, en utilisant au mieux nos ressources humaines et technologiques pour mener à bien notre mission. Nous nous dirigeons maintenant vers une stratégie plus ancrée, réaliste et intentionnelle. **Pour les cinq prochaines années, nous nous engageons à intensifier nos efforts de renforcement institutionnel et à investir dans nos collaborateur·rice·s, en les plaçant au cœur de nos opérations**, tout en restant fidèles à nos fondements éthiques.



■ ■ ■ ■ ■ Au cours des cinq prochaines années, nous concentrerons et investirons des ressources sur les éléments suivants :

## 1. PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

Nous continuerons à évoluer en tant qu'organisation plus décentralisée, avec une compréhension plus claire et plus harmonisée du sens que revêt pour nous la décentralisation. **Nous restons fidèles à nos fondements éthiques, en amplifiant la voix des DDH et de leurs collectifs, et en cherchant à prendre des décisions là où elles sont les plus importantes : près des DDH.** Nous deviendrons une organisation qui travaille activement au partage de la responsabilité, de la redevabilité et du pouvoir. Nous prendrons des décisions stratégiques ensemble à propos des éléments sur lesquels nous pouvons nous engager et que nous pouvons produire.

Nous savons qu'il faut du temps pour accomplir une transformation collective et faire changer les systèmes en interne. Nous allons donc dresser le bilan de nos années passées, apprendre de nos erreurs et de ce que nous avons accompli, et nous améliorer en interne. Nous élaborerons des politiques et des cadres lorsque cela sera nécessaire, et nous nous efforcerons de faire mieux dans les domaines que nous nous sommes engagés à améliorer. Nous croyons en notre pouvoir collectif d'être l'organisation que nous voulons être et nous nous associerons à des bailleur·se·s de fonds clés, des consultant·e·s externes et des partenaires qui croient en nous et en notre travail.

### Notre réussite signifiera que PI a :

- a. Revu son processus de décentralisation, en a tiré des enseignements et a investi des ressources pour mettre ses plans en œuvre ;
- b. Mené une réflexion sur son avenir, sa structure et ses méthodes de travail, et élaboré un plan d'action ;
- c. Convenu d'une feuille de route et exprimé clairement sa vision d'une organisation PI décentralisée ; et
- d. Mis en place un processus de gestion du changement et d'accompagnement pour aider les personnes subissant les conséquences du changement.



## 2. INVESTIR DANS NOS COLLABORATEUR·RICE·S ET LES PLACER AU CŒUR DE NOS OPÉRATIONS

Nous croyons en la force et au pouvoir de nos collaborateur·rice·s qui accomplissent notre mission. **Notre personnel est notre plus grande ressource et notre meilleure source de succès.** Nous nous engageons à faire en sorte que notre personnel soit heureux de faire partie de notre organisation et à mettre en place des politiques et des lignes directrices plus robustes et centrées sur l'humain pour y parvenir.

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Adopté et mis en œuvre une politique JEDI ;
- b. Élaboré et déployé un cadre soucieux des personnes et du bien-être du personnel ; et
- c. Appliqué des principes de rémunération robustes dans tous les bureaux et assuré des salaires décents.





### 3. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

Alors que nous continuons à décentraliser, nous nous engageons à allouer des ressources pour renforcer nos bureaux et améliorer notre capacité opérationnelle. Nous procéderons à une évaluation et à un examen approfondis de nos systèmes de redevabilité et de conformité, de nos processus et procédures opérationnels afin de renforcer notre façon de travailler. Nous développerons et améliorerons notre gestion de la durabilité et de la résilience, tout en relevant les défis externes auxquels nous faisons face. **Notre but est d'être une organisation durable et résiliente afin de réaliser nos programmes.**

*Notre réussite signifiera que PI a :*

- a. Mis en œuvre une stratégie de collecte de fonds ciblée qui a rendu l'organisation plus forte, plus résiliente et plus durable ;
- b. Renforcé notre redevabilité interne et notre gouvernance financière ;
- c. Créé un environnement de mobilisation et de réattribution de ressources plus robuste ; et
- d. Élaboré et mis en œuvre un cadre de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (SERA), et créé une culture de l'apprentissage, d'un travail de meilleure qualité et d'impact.



### Axe 1

#### Initiatives menées par les DDH

PI contribue à un avenir où les DDH et leurs collectifs sont de plus en plus capables de mener des initiatives qui renforcent leur protection et façonnent leur environnement.

### Axe 1

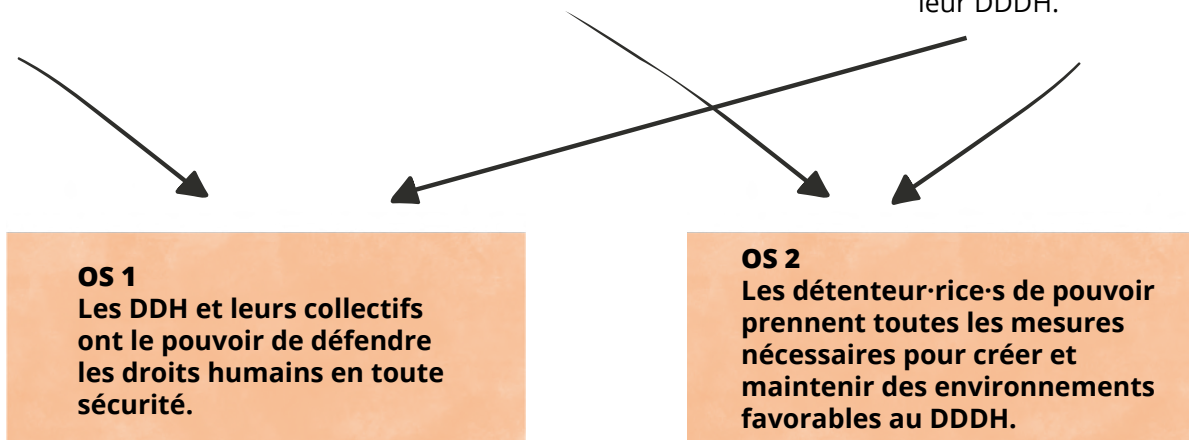
#### Soutien institutionnel renforcé pour la protection des DDH et de leurs collectifs dans l'exercice de leur DDDH

PI entrevoit un avenir où le courage des DDH et de leurs collectifs s'accompagne du soutien de divers acteurs étatiques et non-étatiques ainsi que d'institutions à différents niveaux qui peuvent faire avancer la mission des DDH.

### Axe 1

#### Les détenteurs de pouvoir s'attaquent aux obstacles existants à l'exercice du DDDH

PI envisage un environnement propice à l'exercice du DDDH afin que tous les DDH et leurs collectifs puissent effectuer leur travail en toute sécurité, un environnement dans lequel les détenteur·rice·s de pouvoir comprennent et reconnaissent les obstacles existants qui empêchent les DDH d'exercer leur DDDH.



Lisez le cadre stratégique global 2024-2028 en ligne à l'adresse suivante :

[www.protectioninternational.org/global-strategy](http://www.protectioninternational.org/global-strategy)



**[www.protectioninternational.org](http://www.protectioninternational.org)**

Ce travail est sous licence Creative Commons Attribution-Non-commercial-Share Alike 4.0 International License. Pour afficher une copie de cette licence, rendez-vous sur

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/legalcode.en>

ISBN: 978-2-931244-28-9 | EAN: 9782931244289

### **Remerciements :**

Nous tenons à remercier tout le personnel de Protection International pour son engagement et sa contribution à la Stratégie globale 2024-2028. Merci à Mauricio Angel et Mae Ocampo pour avoir facilité la rédaction, à Alice Nah pour son soutien continu et ses précieuses contributions, ainsi qu'aux membres des conseils d'administration (global et régionaux).

Ce condensé a été rédigé par Mae Ocampo et Lucrecia Cisneros Rincón, relu par Jade Vignial et Marjorie Unal et traduit par « LanguageBuró ».

**Conception graphique** par Aitor García González





